



UN BUDGET DE TRANSITION DE 2 290 700,08 €

Acte fondamental de la gestion communale le budget est avant tout un acte politique. C'est à travers lui que prennent corps les choix et les projets des élus, en fonction des besoins de la commune.

Cette année, suite au bouleversement dû à la crise sanitaire, le nouveau budget a été adopté par la nouvelle équipe le 22 juillet 2020. De fait, c'est un budget de transition qui aura été exécuté du début de l'année à juillet par l'ancien conseil et de juillet à décembre par la nouvelle municipalité. Il ne reflète donc pas nos choix et transcrit une partie des engagements de l'ancienne mandature.

Le budget communal comprend une section de fonctionnement et une section d'investissement avec, pour chacune, des dépenses et des recettes.

Que regroupe le fonctionnement ?

Dépenses de fonctionnement	1 892 275,83
Charges à caractère général	614 155,00
Charges de personnels et frais assimilés	1 059 850,00
Autres charges de gestion courante	90 050,00
Charges financières et exceptionnelles	29 906,36
Virement à la section investissement et opération d'ordre de transfert entre section	98 314,47
Recettes de fonctionnement	1 892 275,83
Impôts et taxes	1 021 566,00
Produits des services, du domaine, des ventes	166 900,00
Produits exceptionnels	5 245,00
Dotations, subventions et participation	515 147,00
Autres produits de gestion courante	5 500,00

Il comprend les frais de personnel, les dépenses d'entretien, les fournitures, les frais divers, les intérêts d'emprunts...

À noter : la réduction régulière de la Capacité d'Autofinancement nette (CAF) de + 120 000 en 2013 à -14 333€ en 2019. Calculée après le remboursement de la dette en capital, elle mesure la capacité de la collectivité à financer ses dépenses d'investissement grâce à ses ressources propres. L'enchaînement de CAF nettes négatives ces dernières années a diminué les marges de manœuvre de la commune, alors qu'en se désendettant, elle aurait pu les augmenter.

L'investissement ?

Dépenses d'investissement	398 424,25
Total des opérations d'équipement	202 390,57
Total des dépenses financières	105 487,30
Solde d'exécution négatif reporté	90 546,38
Recettes d'investissement	398 424,25
Subventions	37 900,00
Exedent de fonctionnement capitalisé	196 628,78
Dotation, fonds divers et réserves	44 773,00
Etat et établissements nationaux	20 808,00
Virement de la section de fonctionnement	79 378,47
Opération d'ordre entre sections	18 936,00

Il comprend les opérations modifiant la consistance ou la valeur du patrimoine de la commune.

Nous sommes déjà intervenus pour arbitrer des dépenses d'investissement qui nous paraissaient inutiles : comme les 99 700 € prévus pour masquer les Algecos de l'école primaire. Nous préférons travailler à la préparation d'un projet de construction en dur.

Les marges financières ainsi dégagées ont été utilisées pour la sécurisation du préau de l'école primaire et pour le rapatriement de deux classes des Algecos dans le bâtiment Jules Ferry.

Nos objectifs pour cette année sont d'assumer l'héritage financier de l'ancienne équipe et de mettre en œuvre, dès à présent, la maîtrise des dépenses de fonctionnement.

Cependant, la réalité de la crise sanitaire que nous traversons ne nous permet pas aujourd'hui de savoir ce qu'il est possible de faire réellement. Ainsi d'ores et déjà, nous avons dû faire face à des coûts supplémentaires pour assurer une désinfection satisfaisante des bâtiments publics (écoles, foyer...).